

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc  
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	40
VOTANTS	48

CONVOCATION

Datée	Du 31/01/25
Affichée	le 31/01/25

OBJET

Versement d'une avance sur la  
subvention d'équilibre vers le  
CIAS avant le vote des budgets

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil communautaire  
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 06 FÉVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi six février à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le trente et un janvier 2025, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Dominique NETZER a été nommé secrétaire de séance.

**Étaient présents :** Véronique HELLEUX, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Pierre GOUEDARD, Francis COLASSE, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

**Pouvoirs :** Dominique LORMEAU a donné pouvoir à Véronique HELLEUX  
Sylvie MOLERO a donné pouvoir à Eric ZO  
Edith LEROY a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Didier COUSIN  
Charlène RENARD a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER  
Nathalie LENÔTRE a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Marie-José MARTIN

**Représentés :** Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER  
Philippe CROTEAU représenté par Pierre GOUEDARD  
Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE

**Absents excusés :** Nadège TROUILLET, Philippe RONDEL, Virginie VIOLET

**Absents :** Pierre DUFAY, Pascal SUARD, Alexandre DE PARIS-AUBRI, Nathalie RIBAUT

Accusé de réception en préfecture  
61117-2025-02-06-022  
Date de télétransmission : 07/02/2025  
Date de réception préfecture : 07/02/2025

Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux finances, informe les membres du Conseil que le CIAS des Pays de L'Aigle ne dispose pas d'un fonds de roulement important et que sa situation de trésorerie est dépendante du calendrier de versements des subventions des partenaires financiers (CAF notamment) et de la subvention d'équilibre du CIAS

Dans ces conditions, il serait souhaitable de pouvoir verser une avance sur la subvention d'équilibre prévisionnelle dont bénéficie le CIAS, dès maintenant et sans attendre le vote des budgets prévu le 27 mars 2025. Il est proposé un montant de 600 000 €, étant ici rappelé que la subvention d'équilibre totale versée en 2024 s'est élevée à 1 210 000 €

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57
- Considérant le besoin en trésorerie du CIAS en début d'exercice

**Le Conseil après en avoir délibéré :**

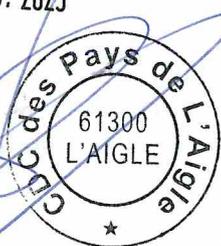
- **APPROUVE** le versement d'une avance sur la subvention d'équilibre 2025 vers le CIAS pour un montant de 600 000€
- **S'ENGAGE** à procéder à l'inscription d'une subvention d'équilibre d'un montant au moins égal à 600 000€ lors du vote du budget 2025

**UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le - 7 FEV. 2025  
Publié en ligne le - 7 FEV. 2025  
Certifié exécutoire

Le Président,  
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20250206-2025-02-06-022-DE  
Date de télétransmission : 07/02/2025  
Date de réception préfecture : 07/02/2025